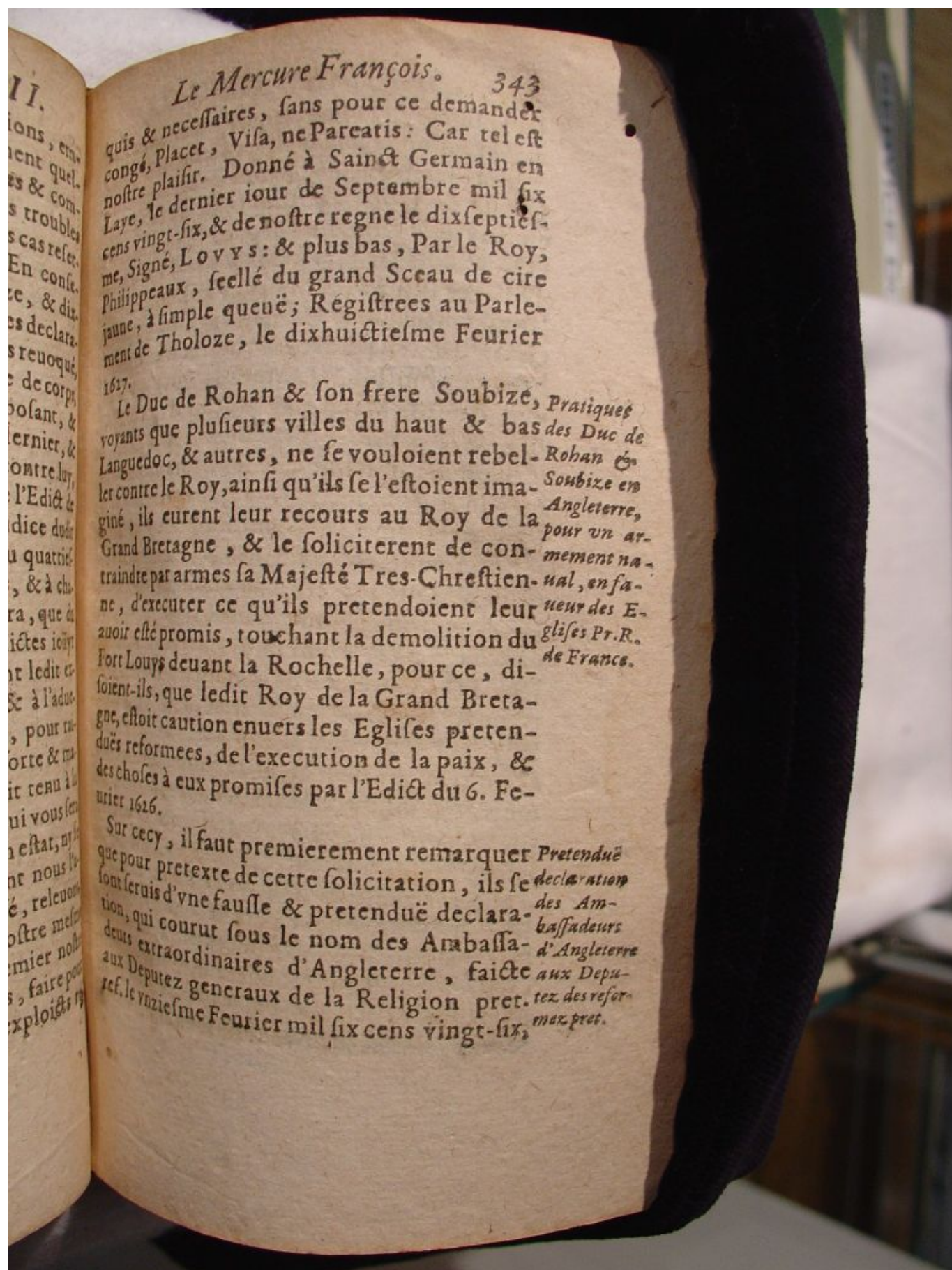
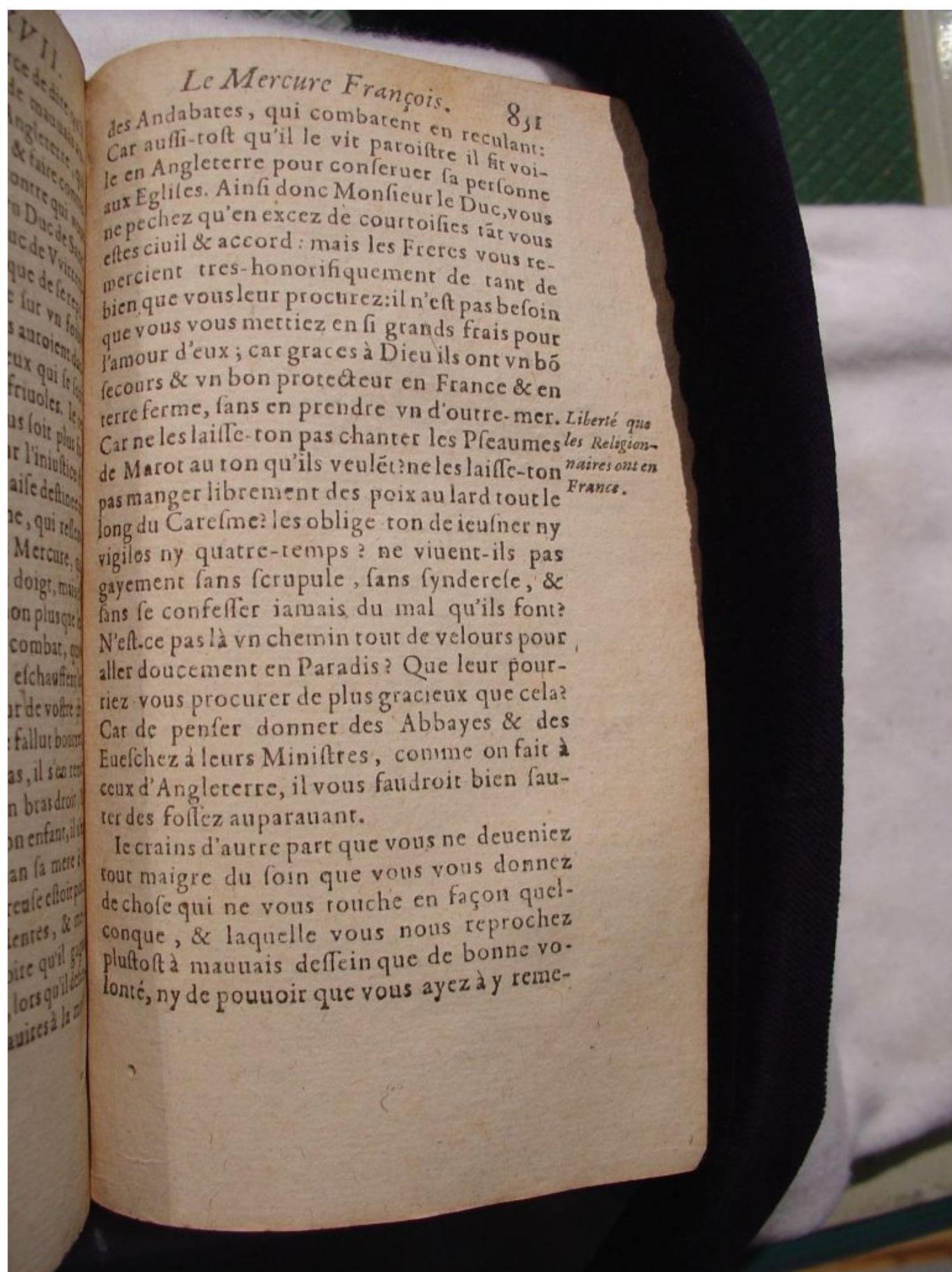


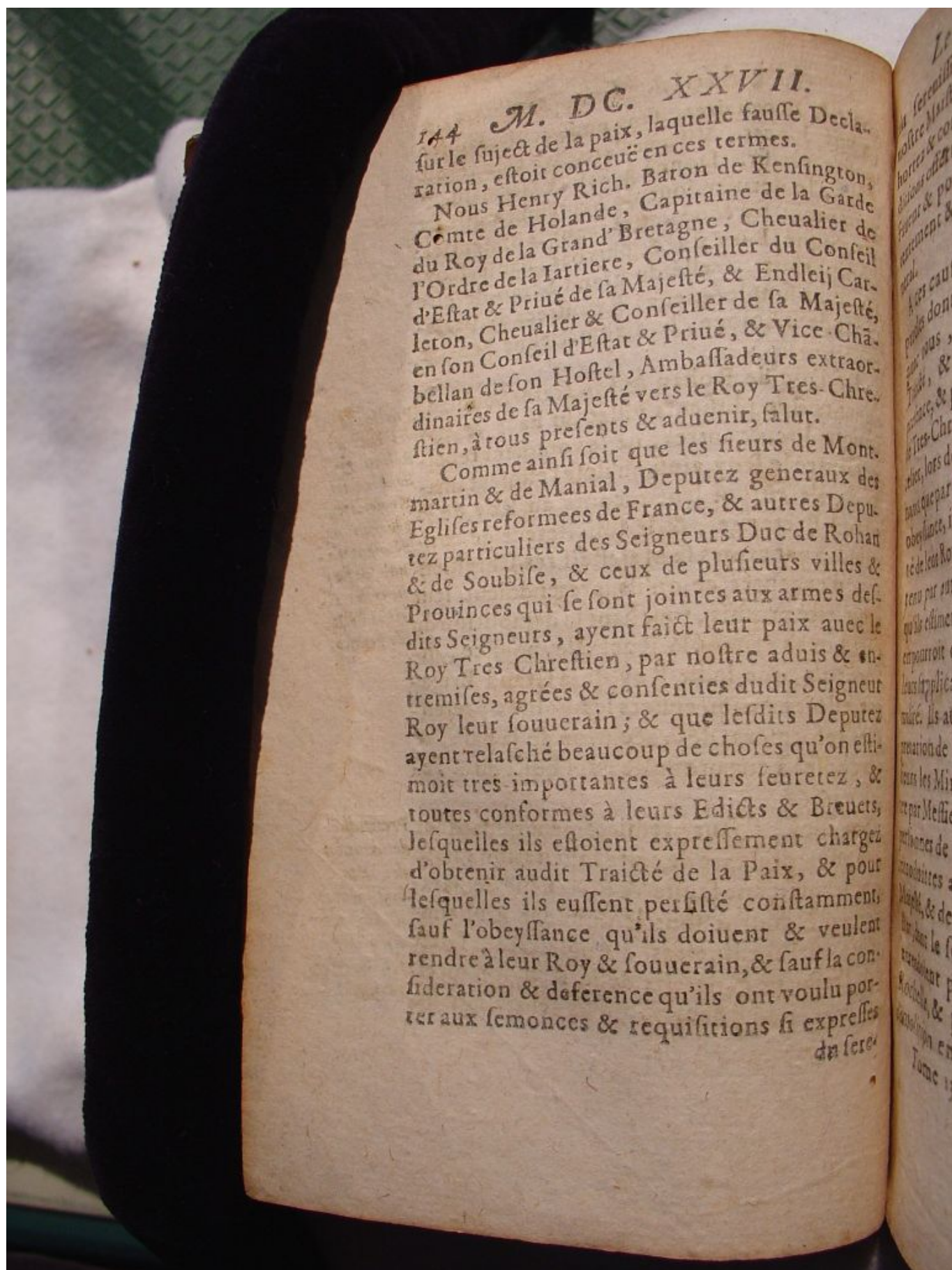
1627_143.jpg



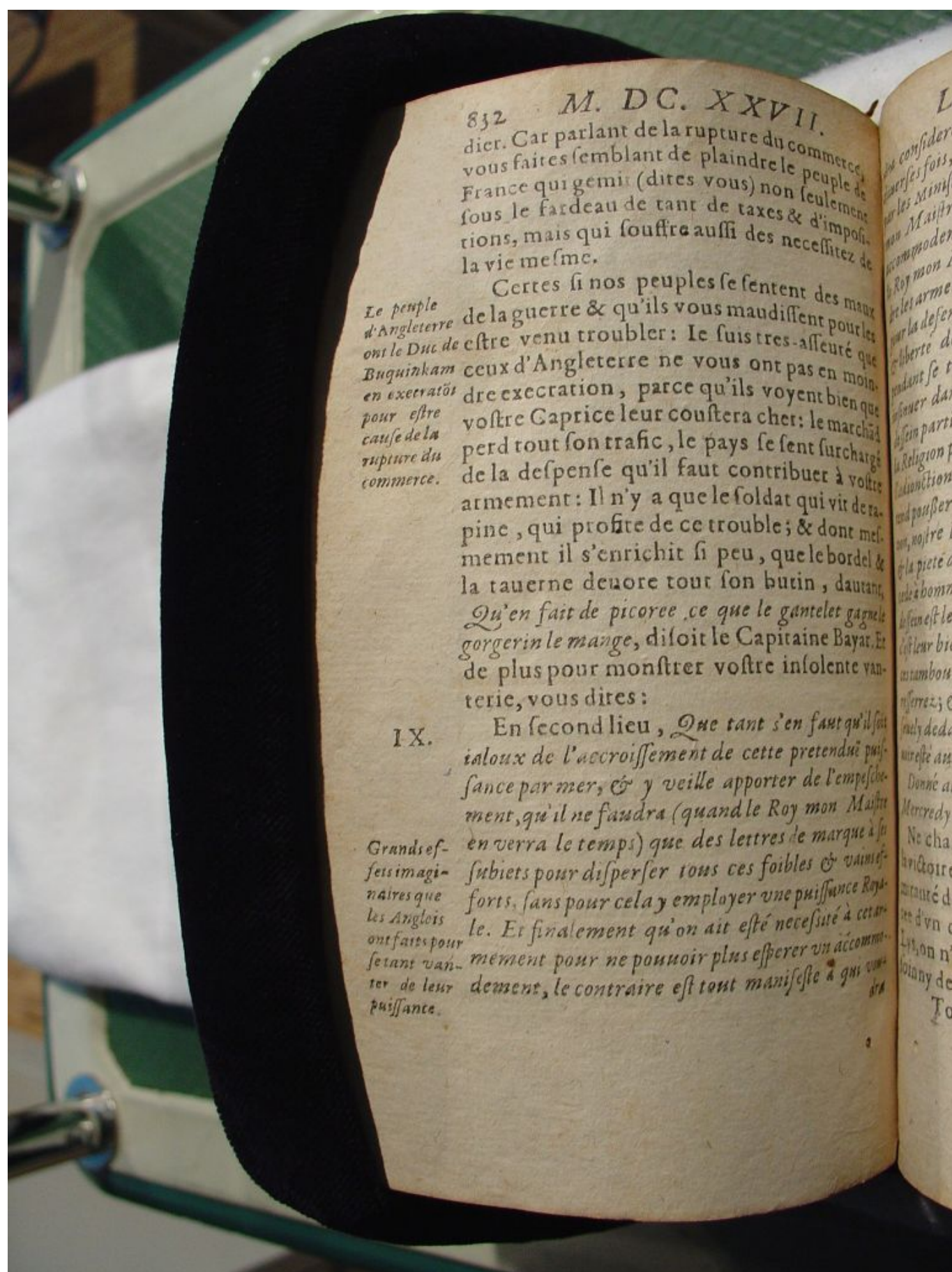
1627_831.jpg



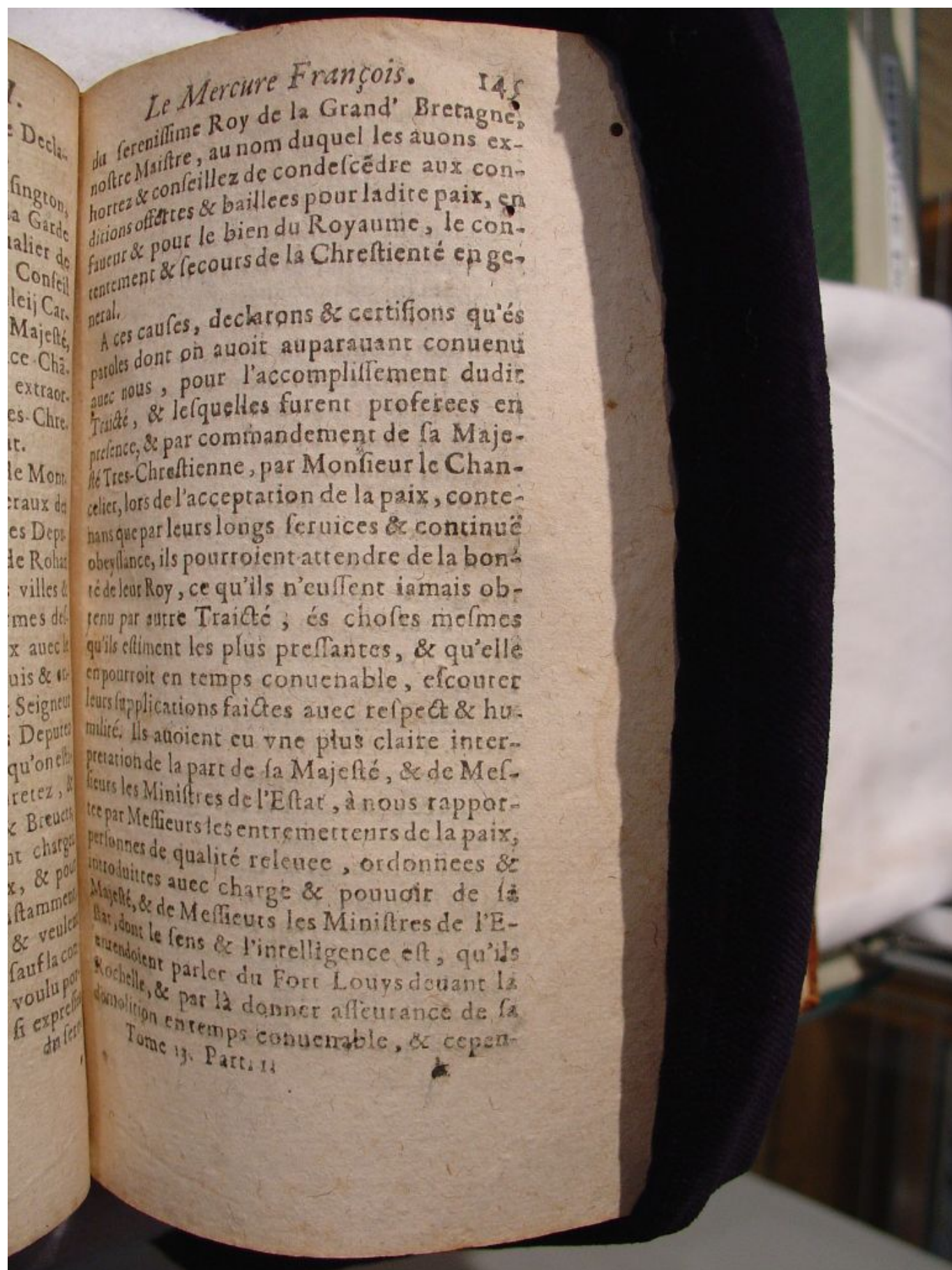
1627_144.jpg



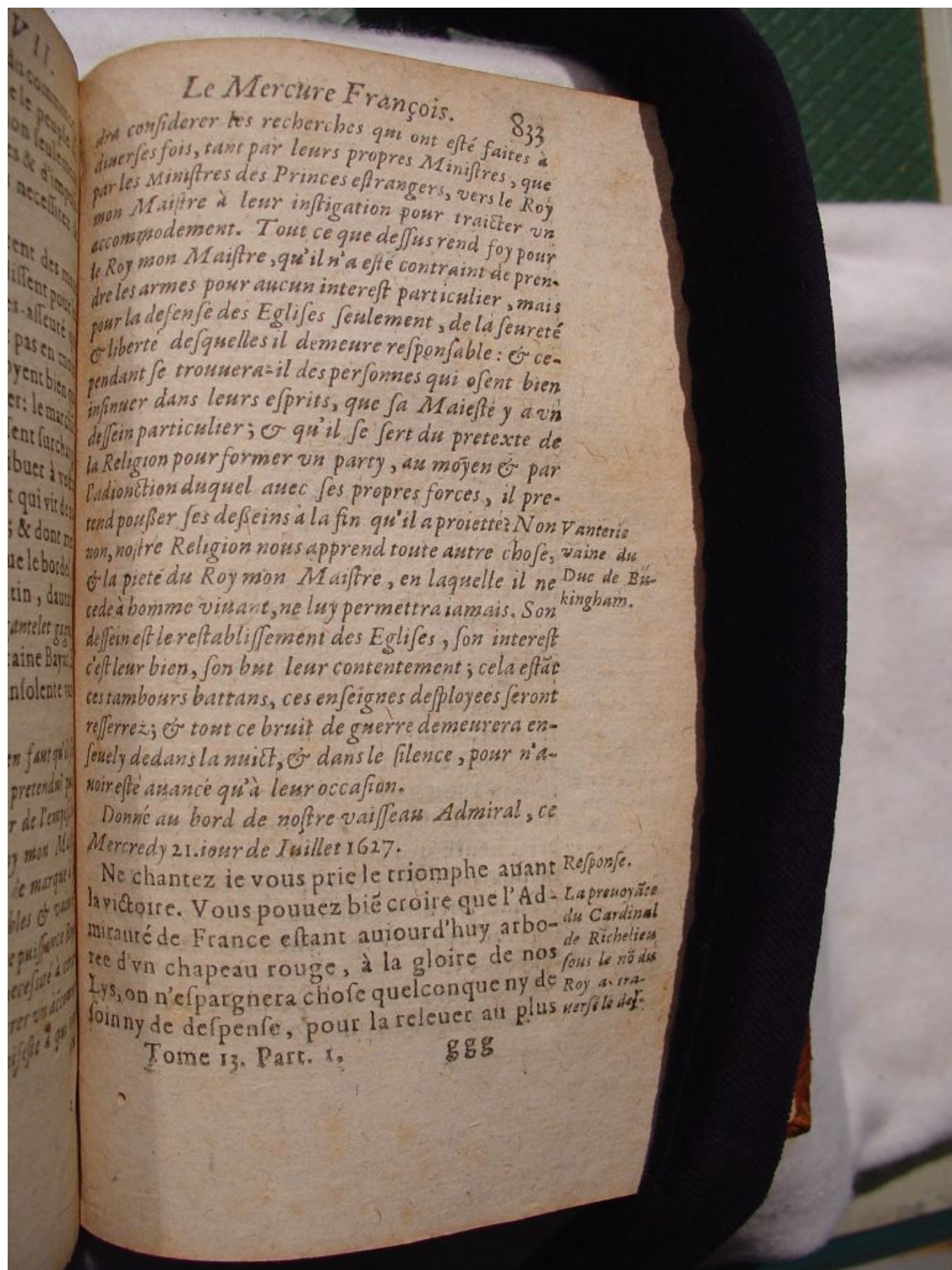
1627_832.jpg



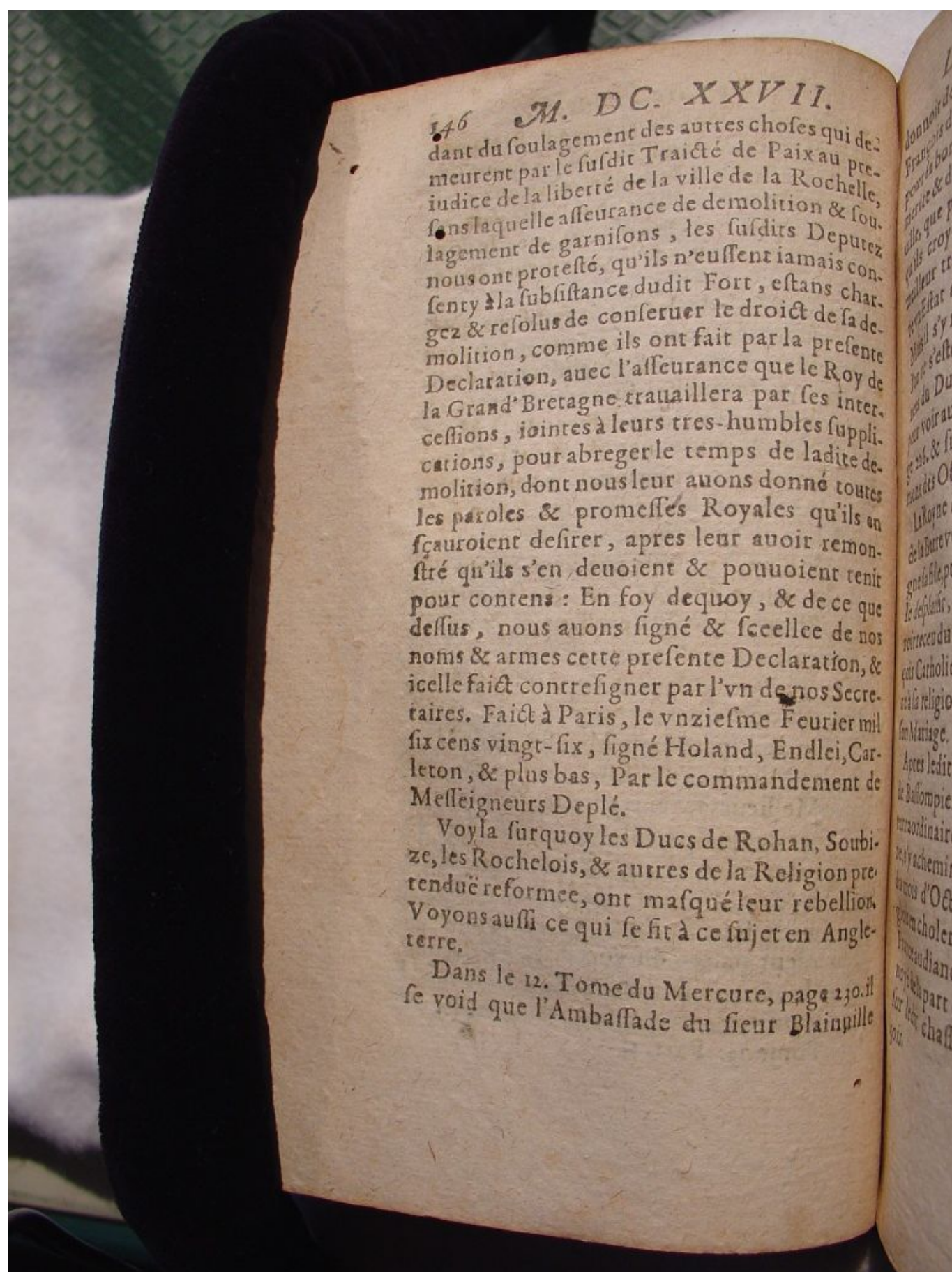
1627_145.jpg



1627_833.jpg



1627_146.jpg

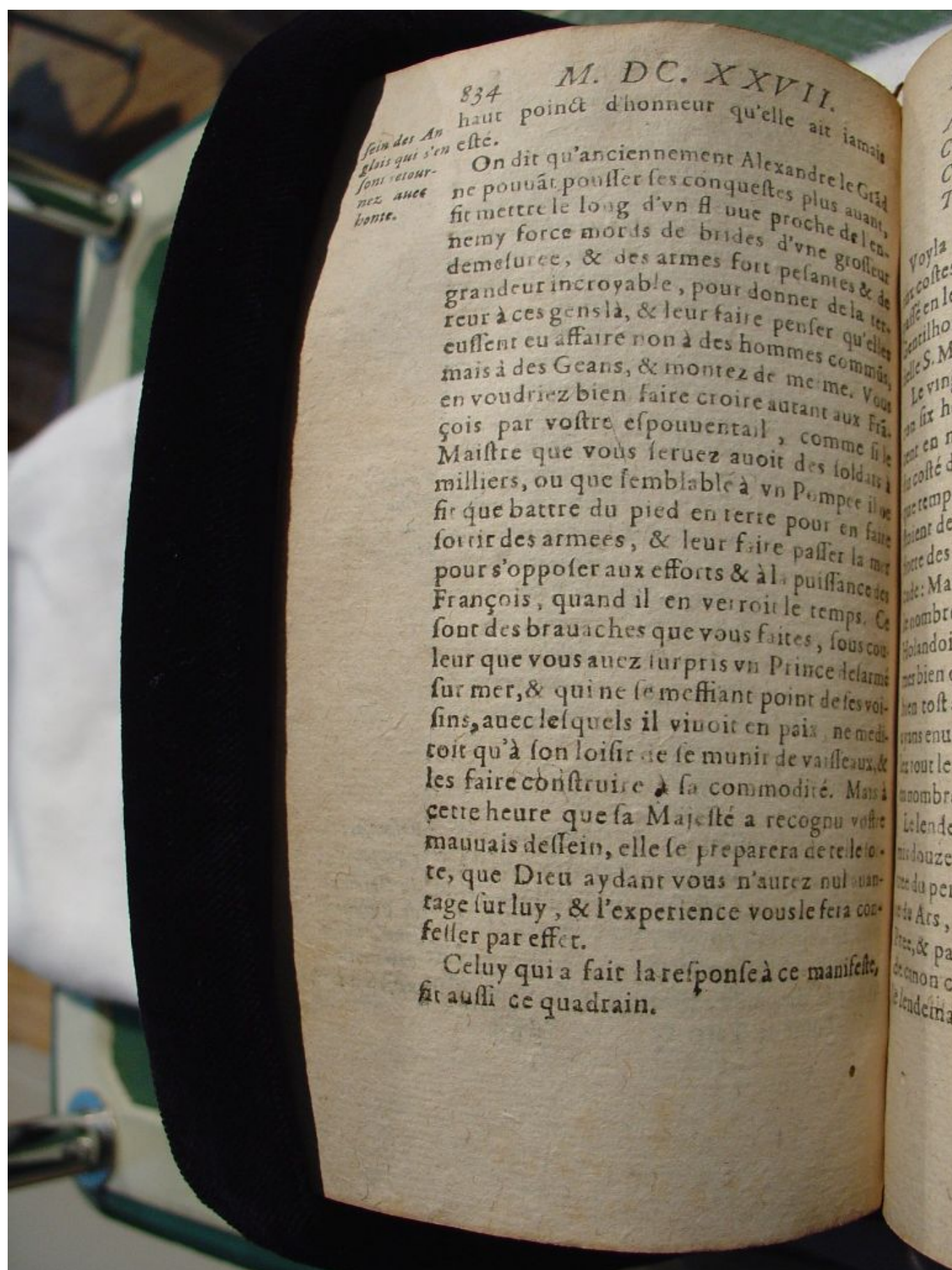


146 M. DC. XXVII.
 dant du soulagement des autres choses qui de-
 meurent par le susdit Traicté de Paix au pre-
 iudice de la liberté de la ville de la Rochelle,
 sans laquelle assurance de demolition & sou-
 lagement de garnisons, les susdits Deputez
 nous ont protesté, qu'ils n'eussent jamais con-
 senty à la subsistance dudit Fort, estans char-
 gez & resolu de conseruer le droict de sa de-
 molition, comme ils ont fait par la presente
 Declaration, avec l'assurance que le Roy de
 la Grand' Bretagne traueillera par ses inter-
 cessions, iointes à leurs tres-humbles suppli-
 cations, pour abreger le temps de ladite de-
 molition, dont nous leur auons donné toutes
 les paroles & promesses Royales qu'ils en
 scauroient desirer, apres leur auoir remon-
 stré qu'ils s'en deuoient & pouuoient tenir
 pour contens : En foy dequoy, & de ce que
 dessus, nous auons signé & sceellée de nos
 noms & armes cette presente Declaration, &
 icelle faict contresigner par l'un de nos Secre-
 taires. Faict à Paris, le vnziesme Feurier mil
 six cens vingt-six, signé Holand, Endlei, Car-
 leton, & plus bas, Par le commandement de
 Melleigneurs Deplé.

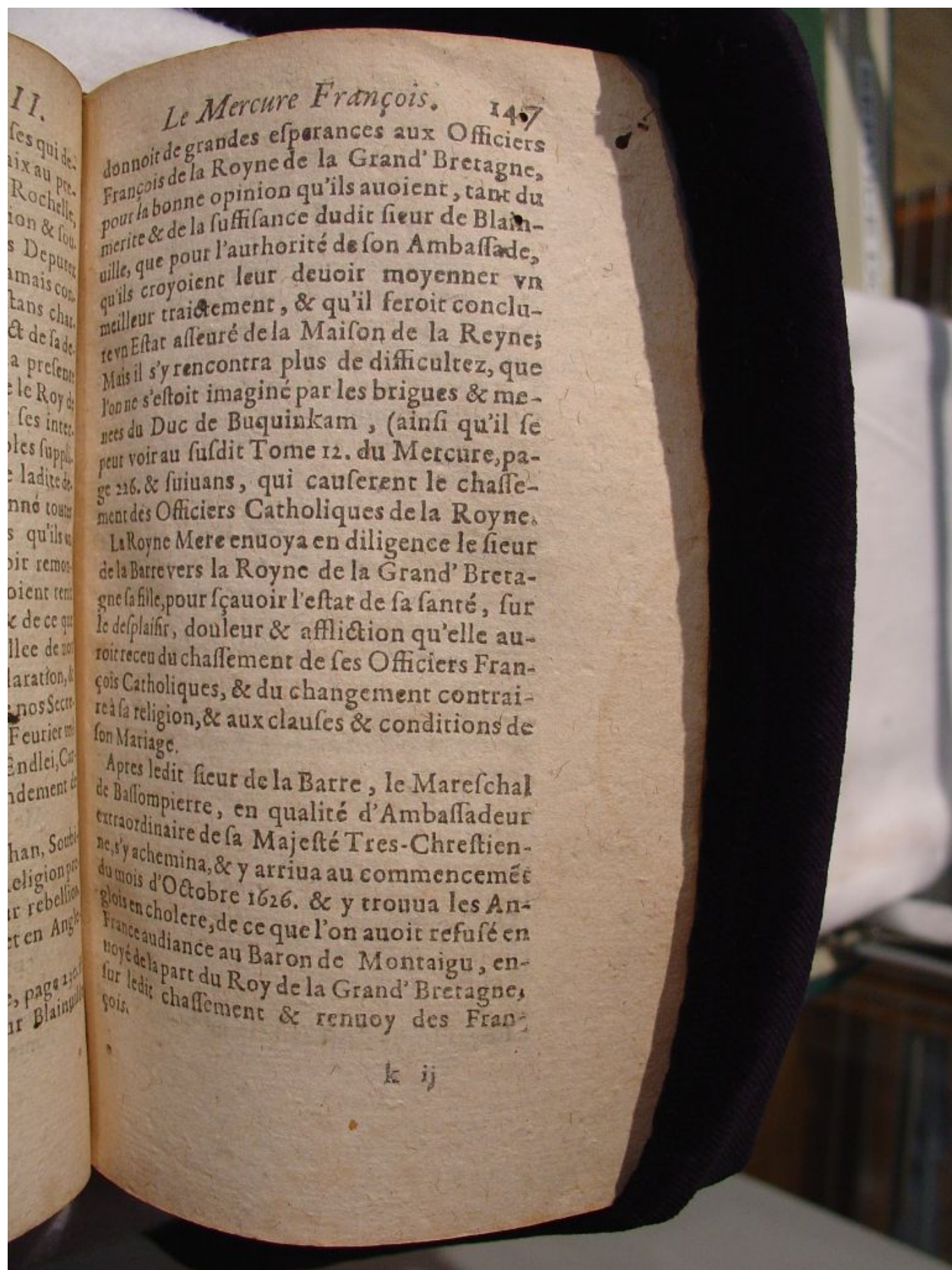
Voyla surquoy les Ducs de Rohan, Soubi-
 ze, les Rochelois, & autres de la Religion pre-
 tendue reformee, ont masqué leur rebellion.
 Voyons aussi ce qui se fit à ce sujet en Angle-
 terre.

Dans le 12. Tome du Mercure, page 230. il
 se void que l'Ambassade du sieur Blainville

1627_834.jpg



1627_147.jpg



1627_835.jpg

Le Mercure François.

835

*Angelus Anglicus est,
Cui numquam credere fas est:
Cum tibi dixit Aue,
Tanquam ab hoste caue.*

Voyla ce qui se fit à l'arriuee des Anglois aux costes de Ré; voyons à present ce qui s'est passé en leur descente, selon la relation d'un Gentilhomme François qui estoit en la Citadelle S. Martin, enuoyé à un sien amy.

Le vingtiesme iour du mois de Juillet environ six heures du matin, les Anglois parurent en nombre de dixhuiet ou vingt voiles, du costé des Sables d'Olonne, & durant quelque temps l'opinion commune estoit que c'estoient des Dunquerqueois qui attendoient la flotte des Holandois, qui estoit pour lors en rade: Mais les voyans peu à peu approcher, & le nombre des vaisseaux grossir, sans que les Holandois en prissent l'allarme, nous iugeâmes bien que c'estoient des Anglois, comme bien tost apres nous en fûmes asseurez, les ayans enuoyé reconnoistre. Ils furent mouillez tout le iour à la rade, où ils s'assemblerent en nombre de six vingts voiles.

Le lendemain Mercredy 21. au matin, ayans mis douze grands vaisseaux en Vedette à l'entree du pertuis Breton, fort proche de la pointe de Ars, le reste descendit vers le fort de la Pree, & passerent tout le iour à tirer des coups de canon contre ce Fort, continuans encores le lendemain iour de la Magdelaine, iusqu'à la

Relation de ce qui s'est passé dans les mois de Juillet, Aoust, Septembre, Octobre, Novembre en l'Isle de Ré contre les Anglois descendus en icelle.

L'armée navale d'Angleterre à la rade de l'Isle de Ré.

Effort des Anglois contre le Fort de la Pree.

1688 ij

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan